RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de CHAMPAGNE ET FONTAINES

L'an deux mil vingt trois, le dix huit avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CHAMPAGNE ET FONTAINES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal DEVARS.

<u>Étaient présents</u>: M. Pascal DEVARS, M. Daniel PÉRON, M. Hervé Thierry COUTURIER, Mme Isabelle CHARDAC, Mme Véronique AUGERAUD, Mme Martine AUPY, M. Denis DOYEN, Mme Maryse MALISSARD, M. Christophe MÈGE, Mme Françoise ROVERE.

Étaient absents excusés : M. Guillaume ROUGIER.

Secrétaire : Mme Martine AUPY.

VOTES des BUDGETS PRIMITIFS 2023 : Commune, Lotissement, Assainissement.

BP 2023 du BUDGET PRINCIPAL de la Commune :

Présenté en équilibre de fonctionnement recettes et dépenses : 599 532.99 Présenté en équilibre d'investissement recettes et dépenses : 189 350.50

BP 2023 du BUDGET lotissement :

Présenté en équilibre de fonctionnement recettes et dépenses : 231 970.41 Présenté en équilibre d'investissement recettes et dépenses : 237 607.63

BP 2023 du BUDGET Assainissement :

Présenté en équilibre de fonctionnement recettes et dépenses : 61 464.15 Présenté en équilibre d'investissement recettes et dépenses : 301 584.55

Les budgets primitifs 2023 ont été votés à l'unanimité des membres présents.

Delibération Nº MA DEL 20232040

Demande de subvention de l'Association des Lieutenants de Louveterie du Département de la Dordogne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

•	Décide d'accorder une subvention de 100 € à l'Association des lieutenants de Louveterie du département de la Dordogne.